



COMMISSION DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS DE L'OCEAN INDIEN

REUNION DES EXPERTS

23-25 avril 2013

Sheraton hôtel de Djibouti

Président : M.J.Dev PHOKEER(Maurice)

Rapporteur : M.HASSAN MAHAMOUD MOUHOUMED (Djibouti)

Secrétaire général de la CJSOI : M. Ram LOLLCHAND

Maurice : 1.M.J.D PHOKEER, Directeur de cabinet(MJS)

2. M.NOVIN GAYA, Expert Sport

Mayotte: 1.M. Thierry MONTEILH, Expert Sport

2. M.Bruno TESSIER, Expert Jeunesse

Réunion : 1. Mme Veronique SAUVAGEOT, Expert Sport

2. Mme Marie GEORGETTE LALLEMENT, Expert Jeunesse

Seychelles : 1. M. Alain VOLCERE, Expert Sport

2. Mlle Fatoumata SYLLA, Expert Jeunesse

Djibouti: 1. M. Mohamed AHMED SALEM, Correspondent National

2. M. Wahib HAMADOU MOHAMED, Commissaire des Jeux

3. M. Mohamed AHMED FARAH, Expert Sport

4. M. Ismael OSMAN AHMED? Expert Jeunesse

Comores: Absent

Madagascar: Absent

Cérémonie d'ouverture

L'ouverture officielle de la réunion des experts des pays membres de la Commission de la jeunesse et des sports des pays de l'Océan Indien a eu lieu au Sheraton Hôtel de la République de Djibouti du 23 au 25 avril 2013.

A cette occasion Monsieur Mohamed Ahmed Salem, correspondant national auprès de la CJSOI a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux experts présents.

Pour sa part Monsieur JD PHOKEER, représentant du président en exercice de la CJSOI a pris la parole pour remercier les autorités Djiboutiennes pour l'accueil chaleureux et les conditions de travail optimales.

Enfin Monsieur Gohar Hamadou, secrétaire général et représentant du Secrétaire d'Etat qui a eu un empêchement de dernière minute, a réaffirmé dans son intervention la volonté de la République de Djibouti de ne ménager aucun effort pour l'accueil des 9^{eme} jeux. Sur ce il a déclaré ouvert les travaux des experts de la CJSOI.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Président invite les membres à commenter l'ordre du jour qui a été adopté sans amendement.

2. Actions découlant du procès verbal de la réunion des experts de Madagascar le 24 et 25 avril 2012

Le Secrétaire général de la CJSOI procède à la lecture des grandes lignes du compte rendu de la réunion des experts qui s'est déroulée du 24 au 25 avril 2012 à Madagascar en faisant les remarques suivantes :

- Propose à La Réunion de s'assurer de la pérennité du Camp des jeunes de la CJSOI au JIOI en 2015,
- A Mayotte de considérer la reconduction du projet de formation sur l'éducation à l'environnement,
- Le report du tournoi de Boxe par Madagascar et la compétition de Natation par les Seychelles,
- De reculer la date limite de la transmission des fiches d'accréditation en octobre 2013,

- De prévoir une action régulière du Groupe de travail CJSOI pour la promotion des activités des femmes et des jeunes filles (GTCF).
- Que les remarques sur les règlements techniques soient débattues en sous commissions.
- De fixer la date limite d'engagement nominatif définitif au 30 octobre 2013
- A noter que tous les pays/iles membres de la CJSOI sont à jour de leur contribution à la CJSOI pour l'année 2012.

3. Bilan des actions de la CJSOI (mai 2012 à mars 2013)

I. Formation d'arbitres sur la prévention des incivilités dans le Sport (Réunion)

Le stage de formation « prévention des incivilités dans le sport » avait pour objet de préparer les jeunes arbitres des 8èmes Jeux de la CJSOI qui ont eu lieu aux Comores. Il rencontra un vif succès et permit aux arbitres d'être efficaces et soudés grâce à une meilleure connaissance des règlements techniques et des comportements à avoir pour éviter les conflits sur le terrain.

II. Le séminaire de sensibilisation à la gestion axée sur les résultats (GAR) qui s'est déroulé du 14 au 18 Mai 2012 à Madagascar

Dix neuf participants venant des Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice et Seychelles ont participé à ce séminaire. Les intervenants étaient du Canada, de la Mauritanie et du Sénégal respectivement. Il était axé sur la maîtrise des principes, concepts et les outils de la GAR.

III. Le stage de perfectionnement des dirigeants sportifs féminins qui s'est tenu à Madagascar du 4 au 8 juin 2012.

Au total 16 participants venus des Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles ont participé au stage encadré par Monsieur Bruno PROCHASSON de La Réunion et Monsieur Ram LOLLCHAND de la CJSOI. Les deux experts se sont appuyés principalement sur le manuel de la CJSOI.

IV. Appui technique et financier à l'organisation de compétition en faveur des Jeunes talents Sportifs aux Comores

Le stage sur la détection des jeunes talents et préparation aux 8^{eme} Jeux de la CJSOI s'est tenu aux Comores du 18 au 22 juin 2012. Ce stage comprenait deux volets notamment un volet détection des jeunes talents et un volet préparation aux compétitions d'athlétisme dans le cadre des 8^{eme} Jeux de la CJSOI. Les Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion et les Seychelles ont participé à cette action.

V. Formation des formateurs en animation et en gestion des activités en vue de promouvoir la citoyenneté, le volontariat et bénévolat 10 au 14 Septembre 2012 à Madagascar

Ce stage s'est déroulé du 10 au 14 septembre 2012 à Madagascar. Dix huit stagiaires des Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice et Seychelles ont participé au stage encadré par un expert Français, un expert Nigérien et une équipe de France volontaires basée à Antananarivo.

Il était axé sur la promotion de l'éducation à la citoyenneté.

VI. Formation à la gestion et à la maintenance des infrastructures sportives, du 14 au 18 octobre aux Seychelles

Le représentant des Seychelles informe que ce stage a bien eu lieu dans ce pays du 14 au 18 octobre 2012.

4 pays ont participé à ce stage.

Le stage a été grandement médiatisé et les stagiaires ont souhaité son renouvellement.

VII. Tournoi de Judo 12 au 19 novembre 2012 à Maurice

Ce tournoi a pu être organisé au mois de décembre 2012.

Le représentant de Maurice remercie la participation des Seychelles, de la Réunion et des Comores. Il souligne le niveau élevé du tournoi.

VIII. Rapport de chaque pays sur la célébration de la journée de la jeunesse de l'Océan Indien « jeunesse et créativité, tradition et modernité », 8 Décembre 2012

Seychelles :

- Ont célébré cette journée le 7 décembre 2012

- Prestation d'un groupe de jeunes danseurs
- Bilan globalement positif

Réunion :

- Journée ayant débuté par un orchestre de musique traditionnelle
- Présentation de plusieurs stands
 - Ateliers culinaires
 - Spectacle de danses traditionnelles

Mayotte : n'a pas pu organiser la manifestation en raison de manque d'effectifs

Maurice :

- A organisé une journée Jeudi 10 Décembre 2012 à Port Louis
- organisation de la journée avec les responsables des centres de jeunesse
- excellente interaction entre le public et les artistes

Djibouti :

- Monsieur ISMAEL affirme que son pays n'a pas pu organiser cette journée en raison de problème de calendrier
- Promet d'y remédier dans le futur.

CJSOI :

- Le Secrétaire général déplore la non célébration de cette journée par les deux mêmes pays malgré leur engagement initial.
- Souhaite la réalisation de cette journée par l'ensemble des pays dans le futur.

IX. Stage de formation des cadres féminin de Handball, 10 au 21 décembre à Mayotte

- Le représentant de Mayotte affirme que le stage a bien eu lieu.
- Il souligne quelques difficultés concernant l'âge non respecté de certaines délégations
- Stage riche en contenus

X. Stage de formation sur les dangers de la mauvaise utilisation des TIC du 18 au 22 Mars 2013 aux Seychelles

- Formation assurée par Monsieur Bruno PROCHASSON
- 11 participants ont été formés

XI. Stage de formation des jeunes animateurs polyvalents (jeunesse) 15 au 19 Avril 2013 à Maurice

- Le stage a effectivement eu lieu et a regroupé 19 participants de Madagascar, Maurice et Seychelles. Il a été animé par deux cadres de La Réunion.

4. BILAN DES 8^{EME} JEUX DE LA CJSOI

Il faut saluer les efforts déployés par nos amis Comoriens qui malgré certaines difficultés ont été largement à la hauteur de l'événement.

- Au niveau de l'hébergement les jeunes ont été hébergés dans des grands hôtels allant jusqu'à 4 étoiles.
- Le Secrétaire Général remercie les autorités Comoriennes pour les efforts entrepris.
- Au niveau médical le Secrétaire Général remercie le médecin Thierry DREVON qui a fait un travail formidable.

Mme Marie Georgette LALLEMENT, Monsieur Thierry MONTEILH, Monsieur Alain VOLCERE, Monsieur Novin GAYA et Monsieur Wahib HAMADOU ont respectivement pris la parole en allant dans le sens du Secrétaire Général.

Le Secrétaire Général souligne que les résultats complets de ces jeux sont disponibles sur le site web de la CJSOI.

Monsieur le Président de séance, M.J.D PHOKEER profite de l'occasion pour demander aux autorités Djiboutiennes de s'inspirer de l'expérience Comorienne.

5. PRESENTATION DU PROGRAMME 2013 DE LA CJSOI ET ENGAGEMENT DES PAYS MEMBRES

- Tournoi de Badminton (Seychelles)

Maurice et La Réunion confirment leur participation à ce tournoi.

➤ Stage de formation des entraîneurs des gardiens de but à Mayotte

Confirmation de la participation de Maurice, Seychelles et Djibouti.

➤ Stage de formation des dirigeants sportifs à Madagascar

Confirmation des Seychelles, Maurice, Djibouti et Comores.

➤ Stage sur le FIJ aux Comores

La CONFEJES n'a pas confirmé les dates. Néanmoins confirmation de participation provisoire de Maurice, Madagascar et les Seychelles.

➤ Tournoi de Football à Maurice

Confirmation de La Réunion, des Seychelles et de Maurice en attendant celle de Madagascar.

➤ Compétition d'Athlétisme à l'île de la Réunion

Confirmation des Seychelles, Maurice et de Djibouti.

➤ Formation des Gestionnaires en infrastructures de jeunesse

La CONFEJES n'a pas confirmé les dates. Confirmation de Maurice, Madagascar, Djibouti et des Seychelles.

➤ Stage de formation en Rugby à Mayotte

Confirmation de Maurice, Seychelles.

➤ Séminaire de réflexion sur l'illettrisme

Confirmation de Djibouti, Maurice, Mayotte et Seychelles.

➤ Compétition de Triathlon à la Réunion

Confirmation de Maurice et à voir avec Madagascar.

➤ Tournoi de Football féminin

Confirmation de Maurice, Mayotte et des Seychelles.

➤ Stage de formation sur la préparation physique des athlètes

Confirmation de Djibouti, Maurice et Seychelles.

6. Présentation de Djibouti de l'état d'avancement des préparatifs des 9eme jeux de la CJSOI

- Monsieur Wahib Hamadou, Commissaire des Jeux donne un résumé succinct de l'état d'avancement des Jeux.

Sur ce point les prévisions de l'échéancier ont été globalement atteintes.

Mme Véronique SAUVAGEOT souligne que pour La Réunion, en raison du coût du transport international, les effectifs proposés correspondent à une délégation minimale.

A ce sujet les discussions ont porté sur les voies et moyens d'intéresser les compagnies aériennes à effectuer un affrètement spécifique pour cette occasion. La Réunion et Mayotte sollicitent l'aide de Maurice pour affréter un avion de la compagnie nationale.

Le Secrétaire Général demande à ce que l'effectif définitif soit communiqué avant le 31 mai 2013.

Monsieur Ram LOLLCHAND attire l'attention des autorités Djiboutiennes sur le retard au niveau du cahier de charge.

Les fiches nominatives définitives doivent être transmises avant le 15 mai par le pays organisateur. Le Secrétaire Général

- souhaiterait une réactualisation des règlements techniques et généraux suite aux modifications effectuées.
- demande au Commissaire des Jeux de bien vouloir élaborer les volets médical, transport local, ainsi que les projets de cérémonies d'ouverture et de clôture.

7. Rapport des experts sur la visite des infrastructures et lieux d'hébergement

➤ Activités jeunesse

Sous réserve de la finition du Palais du Peuple les experts estiment qu'ils seraient judicieux d'organiser l'ensemble des activités jeunesse sur ce lieu.

➤ Activités sportives :

FOOTBALL

- Nécessité d'aménager des vestiaires additionnels au complexe de Balbala.
- Souci de capacité d'accueil par rapport aux spectateurs au Centre Technique National.
- Les experts souhaitent vivement l'organisation des compétitions au stade national.

Monsieur Mohamed Ahmed Salem estime qu'il ne sera pas possible de terminer à temps les travaux du stade.

En somme les soucis des experts sont en résumés le problème des vestiaires, des gradins et de la sécurité.

➤ Handball

- Soucis de respect par rapport aux normes internationales.
- Problème de vestiaire.

Le reste des experts partagent le même souci de sécurité.

Il est demandé à la partie Djiboutienne de vérifier la conformité du gymnase du lycée par rapport aux normes internationales.

Pour ce qui est de la capacité d'accueil, Monsieur Mohamed Ahmed Farah souligne qu'à l'occasion du tournoi international de Handball, il y avait un rythme de 6 matches par jour.

➤ Athlétisme

De manière globale, la piste d'athlétisme s'avère convenable.

Monsieur le Président demande de faire des efforts pour améliorer ce qui est possible.

- Remarque sur les lieux d'hébergement

Le bâtiment de HARAMOUS

Pour les hébergements, ce complexe semble convenable. Par contre il faudra prévoir la restauration sur place.

Le représentant des Seychelles estime que les 2 sites visités sont dans l'ensemble convenable.

Les experts préfèrent l'académie de police en raison notamment de la convivialité.

Il faudra cependant revoir les sanitaires.

Ecole Sport Etude

Les réserves par rapport à ces lieux concernent la non conformité de ce lieu.

Pour la restauration il faut prendre en compte la nécessité pour les athlètes de prendre les repas sur un même lieu. Enfin de compte les experts estiment qu'il faudra en premier lieu tenir compte du regroupement des athlètes sur un même site quelque soit l'option choisi.

En tout état de compte il faudrait tenir compte d'un minimum de confort, d'hygiène et de convivialité.

La visite du site de Tadjourah (Tennis de table) se fera à la fin de la réunion.

8. Présentation du dossier de l'organisation du 10^{eme} jeux de la CJSOI par Mayotte et d'un projet d'amendement aux règlements intérieurs de la CJSOI

➤ Présentation du dossier

Pour la première fois de son histoire, Mayotte a le privilège et l'honneur d'accueillir les 10^{eme} jeux de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien en 2016.

La France avec le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative se portent garant de l'organisation et de la réussite de ces jeux en faveur de la jeunesse de l'océan indien.

Conformément au cahier des charges de la CJSOI, un diagnostic précis sera réalisé au premier semestre 2013 afin d'établir les atouts et les faiblesses actuels du projet en matière d'infrastructures d'hébergement, sportives et de jeunesse.

- Projet d'amendement des règlements intérieurs de la CJSOI en vue de se présenter sous le même drapeau avec La Réunion, avec une seule voix – celle de la France.

Sur ce point le comité d'experts n'étant pas habilité à se prononcer promet de soumettre la question au comité ministériel.

9. Travaux en sous- commissions

a) Sous commission sport :

Président : Alain VOLCERE, expert en sport Seychelles

Rapporteur: Mohamed AHMED FARAH, expert en sport Djibouti

Ont participé aux travaux de cette commission les directions techniques des Fédérations sportives des disciplines proposées par Djibouti dans le cadre des 9^{èmes} Jeux de CJSOI, à savoir :

- La Fédération Djiboutienne d'Athlétisme,
- La Fédération Djiboutienne de Handball,
- La Fédération Djiboutienne de Football,
- La Fédération Djiboutienne de Tennis de Table.

Après un bref tour de table pour permettre à tous les participants de se présenter, le président de la séance a demandé à la Fédération Nationale d'Athlétisme de présenter le règlement technique de sa discipline.

Au niveau de l'Athlétisme

Les experts ont demandé à la FDA

- de modifier le lieu de la compétition,
- de donner plus de précisions sur le Medley, qui est un relais composé d'un 100m, 200m, 300m, 400m.

L'île de la réunion et Mayotte informent que l'épreuve de course à pied de 5km sur route n'est pas reconnue par la fédération française d'Athlétisme. De ce fait aucun de leurs athlètes ne pourra participer à cette épreuve.

En réponse à ce problème, le Secrétaire général de la CJSOI a affirmé que la CJSOI privilégie l'application des règlements des Fédérations Internationales et non celui des pays membres.

Au point 8.2 du règlement, les experts ont rappelé à la FDA que la langue officielle étant le français. Ainsi il a été demandé à la Fédération Djiboutienne d'Athlétisme de supprimer la mention de l'anglais.

En sus de ce constat, la commission est passée à l'étude du programme détaillé du déroulement des épreuves.

Les experts ont remarqué que la compétition d'athlétisme ne dure que deux jours.

-Compte-tenu de la durée relative très courte qui ne dépasse pas les 48h,

-Vu les difficultés constatées sur place au niveau de l'hébergement pour une délégation de plus 120 athlètes, sans compter l'équipe médicale.

- En raison du retard très important enregistré par le pays hôte au niveau des préparatifs,

La sous commission sport propose au comité d'organisation des 9^{ème} Jeux d'étudier l'option de maintenir l'hébergement de tous les sportifs à Djibouti ville.

- La sous commission propose également à la FAD de prévoir un ou deux jours de repos entre les deux journées. Ainsi les dates du 19 et 21 janvier 2014 ont été retenues pour les épreuves d'Athlétisme à Ali Sabieh et les horaires ont été corrigés en séance.

Le Tennis de Table

Les experts ont demandé à la FDTT

- de modifier le lieu de la compétition,
- de donner plus de précision sur le règlement technique, la marque des tables de compétition et la couleur des balles

La FDTT a informé comme la FDA, que c'est le règlement de la Fédération Internationale qui sera appliqué également pour le respect des conditions pratiques.

La FDTT ne disposant pas d'arbitre de moins de 25 ans, il est demandé aux pays participants de prévoir des arbitres répondant aux exigences des jeux.

Les experts n'ayant pas encore visité le site prévu pour cette discipline, la sous commission n'a pas pu faire de commentaire à ce sujet.

Néanmoins la sous commission propose au comité d'organisation et à la FDTT de faire de même pour cette discipline à savoir hébergement à Djibouti et compétition à Tadjourah.

Il a été demandé à la FDTT de programmer les compétitions sur trois jours au maximum et de prévoir deux sites, un site pour l'échauffement et un autre pour les compétitions.

Au niveau du Handball

La sous commission a retenu la formule d'une seule poule dans le cas d'une participation de 5 équipes et moins pour tous les sports collectifs.

Il a été demandé à la Fédération de Handball et au comité d'organisation de prévoir deux sites de compétition et des sites d'entraînements pour les équipes des pays participants. Ainsi la sous commission encourage le comité d'organisation à faire le nécessaire pour l'utilisation de la nouvelle salle en construction du « football en salle » au centre technique national de la FDF.

Pour la taille des ballons, conformément au règlement de l'IHF, la FDH a proposé la taille 2 de la marque Select pour les garçons et pour les filles.

La FDH, a demandé aux pays de corriger, au niveau du nombre d'arbitres par pays. Il faut une paire d'arbitres et non un seul conformément au règlement de l'IHF.

Les règlements techniques seront amendés et redistribués à tous les pays.

Le tirage au sort des compétitions pour les sports collectifs devra se faire un mois avant les jeux en présence lorsqu'elle existe, de la représentation des pays membres.

Activité Football

La sous commission sport n'a pas de commentaire sur le règlement technique proposé par la FDF.

Le point 4 de l'ordre du jour ayant été abordé en plénière, la sous commission sport est passée au projet de programmation des activités pour l'année 2014.

- Ainsi les Comores n'ayant proposé aucune activité la sous commission a demandé au secrétaire général de relancer la demande
- Djibouti ne propose aucune activité pour l'année 2014
- Pour Madagascar également la sous commission demande au secrétaire général de relancer la demande
- Maurice propose un tournoi de volleyball

- Mayotte propose la formation en voile
- Réunion propose une compétition en boxe et une autre en judo. Seule la proposition relative à la boxe est retenue.
- Seychelles propose une compétition en natation

Divers

Compte-tenu des coûts financiers de plus en plus importants la sous commission a demandé aux pays membres de mener une réflexion sur la programmation des actions de la CJSOI et d'envisager une planification pluriannuelle. Des travaux pourront être conduits en ce sens lors de la prochaine réunion des experts à Maurice.

En fin de séance les membres de la sous commission ont proposé l'organisation d'une journée pour la promotion du sport pour handicapés.

b) rapport de la sous commission jeunesse

Président: Fatoumata SYLLA (Seychelles)

Rapporteur: Ismail Osman Ahmed (Djibouti)

i. Propositions d'un thème pour la Journée de la Jeunesse de l'Océan Indien pour l'année 2014. (Chaque pays propose un thème avant les discussions)

Les discussions pour les propositions du thème pour la journée de la jeunesse de l'Océan Indien se sont fait sur un tour de table. Les experts ont évoqué respectivement leur expérience concernant la célébration de cette journée.

Mme LALLEMENT a suggéré le thème du **développement durable**.

M. Bruno TESSIER (Mayotte) a insisté sur la parole donnée aux jeunes, comment les autorités nationales, départementales et locales prennent en considération cette parole des jeunes que ce soit à travers les médias et autres moyens de communication. La présidente de la séance a ensuite interpellé M. Bruno TESSIER sur les formulations; "parole aux jeunes", "parole des jeunes".

M. Bruno TESSIER a souligné que ces deux formulations sont simultanément liées, mais la vraie question se situe au niveau de la place accordée à cette parole ; il propose comme thèmes :

- **Assemblée de Jeunes / Comité de Jeunes / Conseil de Jeunes**

➤ **Culture contemporaine de la jeunesse (culture urbaine)**

M. Ismail OSMAN précise qu'à Djibouti les jeunes se regroupent et mettent en commun leurs efforts autour d'un thème, en intervenant sur des secteurs d'action dans le Conseil National de la Jeunesse. Ensuite, ces associations peuvent se structurer en réseautage, au niveau régional et/ou international grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur les réseaux sociaux du web.

M. Dev PHOKEER (Maurice), représentant du président en exercice de la CJSOI a suggéré qu'il y avait une confusion dans la célébration de la journée internationale de la jeunesse, et la célébration de la journée de la jeunesse de l'Océan Indien. M. Dev PHOKEER a questionné sur la possibilité de célébrer les deux journées ensemble.

Mme LALLEMENT a rappelé que la célébration de la journée de la jeunesse de l'Océan Indien s'effectuait le deuxième samedi du mois de décembre, et ce, tous les ans. Elle a insisté sur la célébration de cette journée pour garantir la commémoration de l'identité de l'Océan Indien, cependant, rien n'empêchait de célébrer la journée internationale par les îles/pays membres de la CJSOI.

Après une écoute attentive des participants, M. Dev PHOKEER, propose les thèmes génériques suivants;

- **Jeunes, slam toi!**
- **Emancipation des jeunes**

Mme la présidente de la séance a donné la parole à M. Ismail Osman pour le thème choisi par son pays. Tout en restant conforme à l'esprit du thème générique des jeux de 2014 à savoir l'environnement et la jeunesse, il a proposé les deux thèmes suivants;

- **Protection des espèces animales endémiques**
- **Préservation des aires marines protégées**

Il a expliqué le choix de ces thèmes en insistant sur ces facteurs environnementaux communs aux îles/pays de l'Océan Indien, et en réponse de Mme LALLEMENT sur sa préoccupation des réalisations concrètes en termes d'activités pour ces thèmes, il a proposé un ensemble de travaux autour d'ateliers de réflexion (textes juridiques, conventions et/ou déclarations

communes) sur la protection des espèces propres à chaque îles/pays. Concernant la préservation des aires marines protégées, des actions intitulées "plages propres" pourraient être conduites durant cette journée de célébration par les pays concernés.

Ce fut au tour de Mme la présidente de la séance de proposer à son tour un thème pour la célébration de cette journée de 2014. Fort de son expérience de programme de Mentorat aux Seychelles, Mme Fatoumata SYLLA a choisi le thème suivant;

➤ **Une jeunesse inspirante et inspirée**

Les participants ont demandé à avoir des explications approfondies sur le Mentorat. Mme Fatoumata SYLLA a expliqué que ce programme consiste à un témoignage des jeunes cadres concernant leur réussite sur le niveau professionnel. Les jeunes en devenir sont beaucoup plus soucieux à écouter et suivre leur parents et/ou aînées, d'où l'importance de cet encadrement par leurs pairs.

M. Ismail OSMAN a fait une suggestion sur la conduite et la réalisation de cette activité à l'endroit des jeunes, à savoir, la tenue d'un forum professionnel de célébration, où les jeunes pourraient poser des questions aux intervenants professionnels auprès des stands, et avoir des témoignages, conseils où tous les métiers seraient représentés dans ce salon.

En conclusion sur cet item, il a été proposé l'aspect d'émancipation des jeunes pour le choix du thème, et chaque pays célébrerait selon sa spécificité cette journée de la jeunesse de l'Océan Indien. Enfin, nous avons retenu le thème générique suivant;

➤ **Notre jeunesse est une force: leur initiative, leur expression, leur engagement.**

ii. **Observations sur les règlements techniques (volet jeunesse) des 9ème Jeux de la CJSOI**

Mme la présidente s'est assuré que chaque participant était en possession du règlement technique produit par Djibouti, et ensuite les interventions des uns et des autres sur les observations sur le fond et la forme du document s'effectuaient avec sa permission.

Les pages 1 et 2 ont été rapidement survolées. Cependant, les pages 3 et 4 ont fait l'objet de quelques modifications. Sur la page 3, concernant les lieux de réalisation, en remplacement des 4 sites initialement identifiés par Djibouti et ayant fait l'objet d'une visite par les experts jeunesse, seuls 2 sites ont été finalement retenus, il s'agit notamment de ;

- **Palais du Peuple** – salle couverte – 800 places
- **Institut Djiboutienne des Arts** – salle plein air – 150 places

L'idéal étant que toutes les activités de jeunesse (Assemblée des Jeunes, Théâtre, Danses traditionnelles et Musique) se déroulent au Palais du Peuple.

L'expert jeunesse de Djibouti est ouvert à toutes les propositions d'organisation, les échanges s'effectueront par mail.

A la page 4, le premier point du règlement technique suivant, la correction est transcrite comme suit;

"Repérer les aspirations et préoccupations des jeunes de chaque pays dans les domaines de l'environnement et la contribution des jeunes pour sa sauvegarde "

Concernant le deuxième point, le point en gras a fait l'objet de discussions;

"Mener des réflexions approfondies et faire des propositions concrètes pouvant aboutir sur des **actions communes** qui seront réalisées ultérieurement"

Mme LALLEMENT souligne que les îles/pays présentent en majorité un même environnement, aussi la réalisation d'actions communes peut être envisagée.

M. Dev PHOKEER a éclairé sur ce point, en soulignant que les actions communes supposeraient des projets réalisés dans chaque îles/pays de l'Océan Indien. M. Bruno TESSIER a souscrit à cet aspect dans la mesure où chaque représentant(es) jeunes du pays mènerait des réflexions approfondies à leur niveau pour finalement converger vers des actions communes.

Mme la présidente de la séance à continué sur les observations de la page 4, à savoir; les équipements. Etant donné que le palais du peuple est toujours en construction, une interrogation subsiste autour de ce point. Toutefois, concernant l'animation de cette activité, il est de la responsabilité des pays

invité de transmettre les *supports techniques* avant le **31 juillet 2013** au lieu du 04 octobre 2013 initialement proposé par Djibouti.

Mme Fatoumata a interpellé le Secrétaire Général pour donner plus amples détails sur cet aspect non négligeable de l'organisation. M. Ram a expliqué qu'il était nécessaire de disposer pour le pays organisateur de ces supports pour les faire tester au préalable, le rendre disponible lors des réunions des Ministres et Experts en aout 2013 à Maurice, puisqu'il a été rappelé qu'à chaque fois, les pays omettaient de l'apporter avec eux.

Mme LALLEMENT et M. Bruno TESSIER ont interpellé les autres participants sur la possible participation simultanée des jeunes aux activités de la commission jeunesse. M. Bruno TESSIER a insisté pour que cette participation ne se fasse pas au détriment de leur activité spécifique, donc, il revient au pays organisateur de veiller à ce que les activités ne se chevauchent.

M. Ram LOLLCHAND, a souligné qu'une disposition a été prise dans le règlement technique par le pays organisateur, à savoir le NB à la page 2 "**un jeune inscrit dans une activité, peut dans la mesure du possible participer à d'autre activité jeunesse**"

La présidente de la séance a poursuivie les observations de la page 5 relatif au point suivant III- danse traditionnelle avec musique, et M. Bruno TESSIER a rappelé les mêmes préoccupations soulevées lors de la plénière. Chaque pays exposerait sa spécificité conformément à la formule adaptée dans le règlement technique du pays organisateur.

Afin de favoriser la pluri culturalité, nous avons jugé opportun de mettre en œuvre un spectacle comprenant la participation de tous les pays lors de la journée de clôture.

Pour ce faire il conviendra d'identifier une/des personne(s) ressource(s) du monde du spectacle du pays organisateur.

En poursuivant avec la page 6 et 7, le point IV du règlement technique intitulé soirée culturelle, les temps impartis dans les points 1 et 2 sont approuvés, à savoir;

- 1) **Une pièce de théâtre** de 40minutes maxi sur les thèmes de l'environnement et la jeunesse.
- 2) **Les danses traditionnelles avec musique** propre à chaque pays seront organisées durant 30 minutes lors de la soirée culturelle.

Chaque pays doit envoyer sur CD les musiques de danses traditionnelles qu'il présentera lors de leur soirée culturelle.

Une modification a été apportée à la page 7 concernant le dernier point libellé comme suit journée de clôture des activités jeunesse, il s'agit notamment du point 2;

M. Ram LOLLCHAND a suggéré que Djibouti puisse proposer un projet de programme lors de la réunion des ministres en aout 2013, à Maurice. Evidemment, ce document ne serait qu'un programme prévisionnel.

iii. Examen du dossier de candidature (volet jeunesse) de Mayotte pour les 10ème Jeux de la CJSOI en 2016.

Mme Fatoumata SYLLA a poursuivi avec ce point de l'ordre du jour, en donnant naturellement la parole à M. Bruno TESSIER pour nous donner un aperçu du 10ème qui se tiendront à Mayotte en 2016.

Déjà évoqué en plénière par son compatriote M. Thierry MONTEILH (MAYOTTE), 3 formules habituelles sont retenues pour la sous commission jeunesse, dont deux obligatoires conformément à la charte de jeux de la CJSOI.

iv. Elaboration du projet de programme (volet jeunesse) pour l'année 2014

Voici les projets jeunesse retenus dans le projet de programme de 2014, il s'agit en effet;

Comores:

Stage de formation des leaders et responsables des associations et coopératives des jeunes aux divers techniques de tirage et de transformation des ordures ménagères en produit utiles

Djibouti:

En jeunesse; à transmettre les fiches techniques avant 15 juin 2013

Madagascar:

1(a)Chantier des jeunes volontaires

1(b) Atelier de valorisation des loisirs traditionnels

Maurice:

Formation à l'ingénierie de projets d'accompagnement des jeunes en situation difficile

Mayotte:

En jeunesse; à transmettre les fiches techniques avant 15 juin 2013

Réunion:

Atelier sur l'illettrisme (suite du séminaire 2013) ou une action sur le développement durable

Seychelles:

Stage de formation des jeunes journalistes pour des reportages pendant les Jeux des Iles de l'Océan Indien 2015

Stage de formation des jeunes pairs éducateurs

v. Questions Diverses

M. Ram LOLLCHAND a évoqué une éventuelle présentation de 10 minutes sur le projet intitulé Mérite International de la Jeunesse lors de la réunion des experts, qui se tiendra à Maurice en août 2013.

Mme LALLEMENT a indiqué une éventuelle utilisation des jeux interactif/Quizz Océan Indien lors des Jeux de la CJSOI, « l'Archipel du savoir »

10. Présentation du bilan financier de la CJSOI pour l'année 2012 et contribution des pays membres (cotisation et fonds commun)

Le Secrétaire Général présente le bilan financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2012 préparé par les experts comptables de la CJSOI. Il donne les détails des recettes et dépenses comme suit :

- Recette y compris solde : 88146 Euros
- Dépenses : 86240 Euros

Par la suite il a répondu aux questions des experts sur certains détails. Enfin le comité des experts a donné quitus au Secrétaire Général pour le bilan financier 2012.

Contribution des pays membres

- Maurice et Seychelles ont réglé pour l'année 2013,
- Djibouti le fera avant le 15 mai 2013,
- Mayotte et La Réunion avant la fin d'avril

Le Secrétaire général relancera Comores et Madagascar.

11. Date et lieux des prochaines réunions

1. Maurice confirme la tenue de la prochaine réunion des experts et des ministres du 7 au 10 août 2013.

2. Djibouti confirme la tenue de la réunion du Conseil des jeux pour le 16 janvier 2014 et la réunion des experts et ministres pendant les jeux (dates à préciser en fonction du programme des Jeux).

12. Questions diverses

Seychelles : demande les facilités offertes pour les journalistes des pays invités qui souhaiteraient couvrir l'événement.

Sur ce point il est à noter que les dispositions de Djibouti sont conformes aux règlements et à la charte des jeux. Néanmoins Monsieur Wahib Hamadou prendrait les dispositions nécessaires pour présenter les tarifs préférentiels ainsi que les coordonnées des hôtels de Djibouti.

Le Secrétaire Général a rappelé le commissaire des Jeux de bien vouloir communiquer les noms et coordonnées du médecin responsable de la

commission médical de Djibouti et de fournir plus d'informations sur ce volet et celui du transport local pendant les Jeux.

Par la même occasion il y a lieu de communiquer le projet de cérémonie d'ouverture et de clôture des jeux.

13. Adoption de procès verbal

Le présent procès verbal est adopté à l'unanimité.

M. J.Dev PHOKEER

Président de séance

M. Ram LOLLCHAND

Secrétaire général

Fait le 25 avril 2013

Hôtel Sheraton, Djibouti



COMMISSION DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS DE L'OCEAN INDIEN

ANNUAIRE DE LA CJSOI

COMORES

NOM & EMAIL	FONCTION ET ADRESSE	TEL
M. Mohamed ISSMAILA	Ministre Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et chargé de la Jeunesse & des Sports	(269) 338 45 85
M. Ahmed MAHAMOUD toza.ahmed@yahoo.fr	Commissaire National	(269) 33 208 63
M. Oussouf SOILIH oussoufsoilihi@yahoo.fr	Directeur Général de la Jeunesse & des Sports	(269) 33 203 86
Mme Amina Bacar CHEHOU mjcomores@yahoo.fr	Directrice de la Jeunesse	(269) 33 442 64 (269) 77 351 92 (res)

DJIBOUTI

NOM & EMAIL	FONCTION ET ADRESSE	TEL
M. BADOUL HASSAN BADOUL	Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports	(253)21 32 52 72
M. WAHIB HAMADOU MOHAMED mjst_cjsoi@intnet.dj	Directeur de la Jeunesse Sec. d'Etat à la Jeunesse & et aux Sports DJIBOUTI	(253) 21 32 52 84 (253) 21 32 52 85 77 86 27 01 Mob
M. Mohamed Ahmed SALEM salemjib@hotmail.fr	Correspondant National Conseiller du Ministre	(253) 77 81 17 60
M. Gohar HAMADOU hamadou.gohar@hotmail.com	Secrétaire Général	(253) 77 83 27 44
M. Mohamed Ahmed FARAH(MAO) maoporteouverte@yahoo.fr	Directeur des Sports	(253) 77 62 08 87
M. Ismael Osman AHMED	Chef de service de la Jeunesse	(253) 77 63 44 63 (253) 21 32 52 91

MADAGASCAR (JEUNESSE)

NOM & EMAIL	FONCTION ET ADRESSE	TEL
M. Jacques Ulrich ANDRIANTAIANA	Ministre Ministère de la Jeunesse et des Loisirs Place Goulette, Ambohitovo, Antananarivo 101 Madagascar	03 405 574 33
M. Haja Fidinarivo RAKOTOANANDRASANA hfidinarivo@yahoo.fr	Secrétaire Général	261 33 40 474 26
Dr. Marie Ange TIFANA tif_ange2006@yahoo.fr	Directrice de la Jeunesse	0320 41 75 80 0340 55 74 05
Mme Julia Francette RANDRIAMANANTENA randiajulia@gmail.com	Expert de la Jeunesse	261 340 557 404

MADAGASCAR (SPORTS)

NOM & EMAIL	FONCTION ET ADRESSE	TEL
M. Gérard BOTRALAHY dirsportmada@yahoo.fr ministre@sports.gov.mg	Ministre Ministère des Sports Place Goulette, 101 Antananarivo	
M. Monja DINARD monjadin@yahoo.fr	Secrétaire Général	
M. Olivier RASTEFANO stefanooly@yahoo.fr	Chef du Service des Relations Internationales	032 02 296 93 033 74 076 72
Sylvestre TSIHOULA stsiahoua@yahoo.fr		
M. Alain Cyril ZAFINISOANA zafinicyril@yahoo.fr		

MAURICE

NOM & EMAIL	FONCTION ET ADRESSE	TEL
M. Satyaprakash RITOO sritoo@mail.gov.mu	Ministre Ministre de la Jeunesse et des Sports Bâtiment Emmanuel Anquetil Port-Louis	(230) 201 12 42 208 07 41 910 33 63 252 20 10
M.J.D. PHOKEER psmys@mail.gov.mu	Secrétaire Permanent	(230) 201 1243 250 84 28
M. Novin GAYA ngaya@mail.gov.mu	Directeur des Sports	(230) 201 14 15 251 28 66
M. Vel PUTCHAY viutchay@mail.gov.mu	Directeur de la Jeunesse	(230) 201 24 38 255 56 92

MAYOTTE

NOM & EMAIL	FONCTION ET ADRESSE	TEL
Alain IVEAMIC alain.ivanic@drjscs.gov.fr	Directeur Jeunesse Sports Cohésion Sociale	+262 639 691 269
M. Thierry MONTEILH thierry.monteilh@mjscs.gouv.fr monteilh@hotmail.fr	Conseiller Sports	639 693 247 Mob 269 61 60 50
Bruno TESSIER bruno.tessier@drjscs.gouv.fr	Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse	269 01 60 50 639 69 01 31 +262 639 690 131
David HERVE david.herve2@mjscs.gouv.fr	Sport Professeur du Sport	+262 639 695 064

REUNION

NOM & EMAIL	FONCTION ET ADRESSE	TEL
<p style="text-align: center;">Mme Denise HONG-HOC-CHEONG</p> <p>denise.hong-hoc-cheong@drjscs.gouv.fr</p>	<p>Directrice</p> <p>Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale</p> <p>14 Allée des Saphirs,</p> <p>97487 Saint Denis</p>	<p style="text-align: center;">(262) 262 20 96 96</p> <p style="text-align: center;">692 87 32 98</p>
<p>Mme Véronique SAUVAGEOT</p> <p>Veronique.sauvageot@drjscs.gouv.fr</p>	<p>Inspectrice de la Jeunesse & des Sports</p>	<p style="text-align: center;">(262) 262 20 96 98</p> <p style="text-align: center;">0 692 88 15 61</p>
<p>Mme Marie Georgette LALLEMENT</p> <p>Marie-georgette.lallement@drjscs.gouv.fr</p>	<p>Conseillère d'Education Populaire et de Jeunesse</p>	<p style="text-align: center;">(262) 262 20 96 76</p> <p style="text-align: center;">692 692 98 98 84</p>

SEYCHELLES (Sports)

NOM & EMAIL	FONCTION ET ADRESSE	TEL
<p>M. Vincent MERITON bettie2000@hotmail.com minoffice@cdy.gov.sc</p>	<p>Ministre Ministère du Développement Communautaire, de la Jeunesse et des Sports, Ocean Gate House Seychelles</p>	<p>(248) 27 22 103 22 25 358 422 54 02</p>
<p>M. Denis Rose denis@macs.sc</p>	<p>Secrétaire Principal (Sports)</p>	<p>(248) 422 56 98 422 48 93 27 22 600</p>
<p>M. Alain VOLCERE ceonsc@seychelles.net alvolcere@hotmail.com</p>	<p>Directeur Exécutif, NSC (Sports)</p>	<p>(248) 46 71 202 27 22 152</p>
<p>M. Robert AUGUSTE robert_auguste@yahoo.co.uk</p>	<p>High Level Sports</p>	

SEYCHELLES (Jeunesse)

NOM & EMAIL	FONCTION ET ADRESSE	TEL
<p>Monsieur Danny FAURE</p>	<p>Vice Président de la République, Ministre de la Jeunesse B.P. 1303, Victoria Mahé République des seychelles Téléphone : (248) 428 68 04 Télécopie : (248) 422 67 08</p>	
<p>Mlle Fatoumata SYLLA snycpol@yahoo.com fsylla@statehouse.gov.sc</p>	<p>Directrice Générale de La Jeunesse/Correspondante Nationale</p>	<p>(248) 4611 374(std) (248) 272 32 75 (mob)</p>

CONFÉJES

NOM & EMAIL	FONCTION ET ADRESSE	TEL
M. Youssouf FALL youfalfr@yahoo.fr	Secrétaire Général CONFÉJES Rue Salva & Prachappe BP 3314, Dakar	(221) 33 82 38 349 77 63 92 065 (Paris) 060 954 7540
M. Ali BOURAMAH bouramah@yahoo.fr	Directeur Jeunesse	(221) 33 823 97 29 77 609 18 09
M. Alla YAO	Directeur Sports	(221) 33 823 47 93 77 718 20 31
Mme Nafy COLY secretariat.general@confejes.org	Secrétaire Principal	(221) 33 84 95 642